# FP 13 - LA REDACTION DES CONTRATS DE SPONSORING

## **COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique**

#### **DUREE**

7 heures sur une journée

### **DATES**

Nous consulter

#### **HORAIRES:**

9h-12h30 / 13h30-17h00

#### LIEU

Aix-Marseille Université Centre de droit du sport 110 La Canebière 13001 Marseille

### **COUT/TARIF**

895 € net de taxe Établissement non soumis à la TVA

## **ORGANISATION**

Inter - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

### **SANCTION DE LA FORMATION**

Suite à l'évaluation de la formation, remise de l'attestation de compétences et de fin de formation et formation validée au titre de la formation continue des avocats

# Les + de la formation

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier
- Remise support électronique

#### **OBJECTIFS**

- Acquérir les notions juridiques fondamentales liées à la négociation, la conclusion, l'exécution et la rupture des contrats de sponsoring.
- Anticiper les risques de requalification.
- Maîtriser les contraintes inhérentes au respect de l'ordre public (droit de la publicité et droit de la concurrence).

#### **PUBLIC**

Avocats, juriste de clubs, juristes de fédérations, organisateurs sportifs, agents sportifs, juristes d'entreprises, sponsors.

## PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.

## **PROGRAMME**

#### Introduction

- 1. Notion et diversité des formes
- 2. Les négociations

Partie I – Le haut de contrat

#### Partie II - Le corps du contrat

- I. Nature et objet du contrat
- Obligations du parrainé
  - 1. Mise à disposition de droits
  - 2. Obligations publicitaires
  - 3. Obligations sportives
  - 4. Obligations de comportement
  - 5. Clauses de responsabilité
- III. Obligations du parrain
  - 1. Paiement en numéraire et en nature
  - 2. Obligations de comportement
  - 3. Mise à disposition de droits
  - 4. Les clauses de responsabilité

Partie III – Les dispositions générales

Partie IV – Le bas de contrat

## Responsable de la formation

Jean Michel MARMAYOU

Directeur du Centre de droit du sport

### Renseignements pédagogiques

Nathalie LATIL-PENEAU

nathalie.peneau@univ-amu.fr

Renseignements et inscriptions fpc-entreprises@univ-amu.fr

04.13.94.21.21

Taux de satisfaction : 99%

Taux de réussite : NC

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap







CENTRE

DROIT

du SPORT





## LA REDACTION DES CONTRATS DE SPONSORING

# SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Evaluation formative

# QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

## Jean-Michel MARMAYOU, RESPONSABLE DE LA FORMATION et INTERVENANT

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille











